

## Compte rendu de la séance du mardi 14 décembre 2021

Président : ROUX-BERNARD Gaëtan

Secrétaire : DA SILVA Raphaël

Présents :

M. Gaëtan ROUX-BERNARD, Mme Patricia PRELLE, M. Cédric NIEVOLLET, Mme Isabelle DOBREMEZ, M. Didier CHANRON, M. Raphaël DA SILVA, M. Maxime FAYARD, M. Sébastien ZUCHELLI

Excusés :

M. Jérôme CARLIN

Absents :

Représentés :

Mme Delphine MONNET par M. Gaëtan ROUX-BERNARD

### Ouverture de la séance :

1. Le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux, constate que le quorum est atteint et peut valablement délibérer
2. M. DA SILVA est désigné secrétaire de séance.
3. Le Maire demande au Conseil d'approuver le procès-verbal du 9 novembre. **Approuvé à l'unanimité.**

### Ordre du jour :

- Délibérations diverses
- Comptes rendus des commission communales
- Comptes rendus des commission intercommunales
- Points divers

### Délibérations du conseil :

#### Convention entretien espaces verts VANGI (DE 2021 028)

M. le Maire informe l'assemblée de la nécessité de renouveler le contrat d'entretien pour les espaces verts pour l'année 2021 concernant le terrain multi sport.

Ce contrat est confié à la société VANGI Verdure Bois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité son renouvellement et autorise le maire à signer le contrat correspondant.

#### Renouvellement mise à disposition personnel syndicat scolaire (DE 2021 029)

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu la convention de mise à disposition du syndicat scolaire,

Pour pallier l'absence de l'agent communal en charge de l'entretien des locaux et de la restauration scolaire, M. le Maire a demandé au syndicat scolaire intercommunal de renouveler la mise à disposition de la commune d'un agent pour un temps de travail de 10 heures par semaine.

Le conseil, après avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un agent du syndicat scolaire intercommunal au profit de la commune.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget communal.

#### Remboursement achat Mme MONNET colis des ainés (DE 2021 030)

M. le Maire informe l'assemblée que deux facture (n°FA143013 et 91929056 achats pour le colis des ainés) ont dû être réglées par Mme Delphine MONNET pour un montant de 406.00 € et de 86.37€, ces dernières n'acceptant que les règlements au comptant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à procéder au remboursement de 406 € et de 86.37 € soit 492.37€ sur le compte de Mme MONNET.

#### Classement Impasse du Relais (DE 2021 031)

Monsieur le Maire rappelle que :

« Les caractéristiques de certains chemins ruraux et chemins d'exploitation sont devenus, de par leur niveau d'entretien et leur utilisation, assimilables à de la voirie communale d'utilité publique ».

Il informe le Conseil Municipal qu'il convient de classer le chemin rural dit du Relais dans la voirie communale et de la nommer Impasse du Relais.

Il rappelle que l'opération envisagée n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie, et qu'aux termes de l'article L 141-3 du code de la voirie routière, le classement et déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil municipal.

Ce classement concerne le tronçon depuis la voie communale le petit chemin jusqu'aux droits de la propriété CARLIN/BRUN BUISSON.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide le classement dans la voirie communale de l'Impasse du Relais et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

#### Subvention travaux de mise en sécurité de voiries communales (DE 2021 032)

Par une délibération n°2021- 26 en date du 9 novembre 2021, le conseil municipal a autorisé M. le Maire à entreprendre des travaux de mise en sécurité de voiries communales. Cette délibération est annulée et remplacée par celle-ci.

La commune souhaite dans le cadre des plans de relance liés à la crise sanitaire, participer activement à l'économie à l'échelle de notre petite commune.

Aussi, à l'occasion des travaux de mise en sécurité des voiries communales, deux dossiers de demandes de subventions seront réalisés pour le Territoire et la Région.

Le coût total du projet s'élève à 83 540.00 € HT et seront imputés au compte 213 du budget de la commune.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à entreprendre ces travaux pour assurer la sécurité des habitants.

Il sollicite également du Territoire et de la Région une subvention aussi élevée que possible afin de financer une partie de la dépense.

Il adopte le plan de financement suivant :

<b>Dépenses</b>	
Montant des travaux	<b>83 540 € HT</b>
<b>Recettes</b>	
Subvention Territoire (53%)	44 000.00 €
Subvention Région (27%)	22 500.00 €
Autofinancement	17 040.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>83 540.00 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce plan de financement et autorise le maire à demander les subventions susmentionnées.

#### Demande subvention PLAN ECOLE (DE 2021 033)

La commune souhaite dans le cadre des plans de relance liés à la crise sanitaire, participer activement à l'économie à l'échelle de notre petite commune.

Aussi, dans le cadre du PLAN ECOLE, deux dossiers de demandes de subventions seront réalisés pour le Département et la Région.

Descriptif :

Travaux de rénovation de menuiserie, de plomberie, d'électricité et de peintre, aménagement mobilier.

Le coût total du projet s'élève à 29 562.25 € HT et seront imputés au compte 213 du budget de la commune.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à entreprendre ces travaux nécessaires pour l'école.

Il sollicite également du Département et de la Région une subvention aussi élevée que possible afin de financer une partie de la dépense.

Il adopte le plan de financement suivant :

<b>Dépenses</b>	
Montant des travaux	<b>29 562.25 € HT</b>
<b>Recettes</b>	
Subvention Territoire (60%)	17 737.35 €
Subvention Région (20%)	5 912.45 €
Autofinancement	5 912.45 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 562.25 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce plan de financement et autorise le maire à demander les subventions susmentionnées.

## **Comptes-rendus des commissions communales :**

### **Commission cimetière :**

La réunion de constats d'abandon de certaines concessions s'est tenue le samedi 20 novembre à 11h00 en présence de public. Les procès-verbaux de constats d'abandon ont été rédigés et affichés sur les panneaux de la mairie et du cimetière.

Le début de travaux de construction de l'ossuaire communal est programmé pour janvier 2022.

### **Commission Symposium :**

Réunions en cours

### **Commission Ressources Humaines :**

La commission s'est réunie 2 fois afin de travailler les différents points RH : les lignes directrices de gestion et le RIFSEEP. L'ensemble des travaux sera présenté lors d'un prochain conseil municipal.

### **Commission bâtiments :**

Les travaux sur les bâtiments communaux à la suite des dégâts de grêle sont terminés

## **Comptes-rendus des commissions intercommunales :**

### **SMVIC**

#### **PLUi 23/11/2021 et 2/12/2021 :**

Présentation de la convention qui sera signée en conseil communautaire.

Présentation du service urbanisme ainsi que des statistiques du service ainsi que de la saisie par voie électronique (SVE).

#### **Conseil communautaire du 25/11/2021 :**

Présentation du nouveau commandant de gendarmerie.

Un sondage sera réalisé sur l'ensemble du territoire concernant l'éventuelle mise en place de broyeurs à végétaux dans les communes.

#### **Atelier panneaux photovoltaïques le 12/11 :**

Présentation du dispositif aux communes

### **TE38**

#### **Comité syndical du 6/12/2021 :**

Délibérations diverses prises

## **Points divers**

- Affouage : réunion qui s'est tenue le 19/11/2021 à 13h30 pour le tirage au sort des lots et attribution des lots.
- Organisation de la distribution du colis aux aînés : le samedi 18 décembre 2021.

Fin de séance à 22h30

